

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAVE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20240908

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six septembre à 19 h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Val d'Etangson (Evaillé) en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation	MM. BORDEAU Christian, CHÉRON Michel, FLAMENT Dominique, FOUCAULT Yves, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MASSÉ Nicolas, MERCIER Marc, NICOLAÏ Christophe, PARIS Hubert, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, RENARD Candy, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires, MM. DUPIN Christian, HUGUET Jean-Pierre membres suppléants.
18 septembre 2024	
Date d'affichage	
18 septembre 2024	
Nombre de conseillers	
En exercice : 42	
Présents : 34	
Votants : 38	

Étaient excusés :

M. BOSNYAK Yvan
M. CHABILLANT Jean-Luc
M. DARROY Claude démissionnaire remplacé par son suppléant M. DUPIN Christian
M. GAUTHIER Renaud
M. GUIBERT Cédric donne pouvoir à Mme MENU Catherine
M. JAMOIS Xavier donne pouvoir à M. MARTEL Jean-Pierre
M. MORIN Sébastien
M. POTTIER Louis remplacé par son suppléant M. HUGUET Jean-Pierre
Mme LELONG Françoise donne pouvoir à M. LEROY Michel
Mme PRIEUR Sergine donne pouvoir à M. PLUT Jean-Claude

Madame RENARD Candy est nommée secrétaire de séance.

OBJET :

LEADER

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU COMITE DE PROGRAMMATION

Le Groupe d'Action Locale (GAL) travaille actuellement sur la convention LEADER 2023-2027 avec la Région.

Dans ce cadre, les communautés de communes membres du Pays du Perche Sarthois nomment leurs représentants au comité de programmation (CP) LEADER. La composition nominative sera annexée au règlement intérieur du CP du GAL, dans la convention LEADER.

Le Président propose de nommer Madame LELONG Françoise membre titulaire et Monsieur LABURTHE-TOLRA Benjamin membre suppléant, au comité de programmation (CP) LEADER du Pays du Perche Sarthois pour la communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille.

Monsieur le Président précise que l'élection des membres doit être réalisée au scrutin uninominal secret, toutefois les membres du conseil communautaire peuvent décider à l'unanimité d'un scrutin public.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

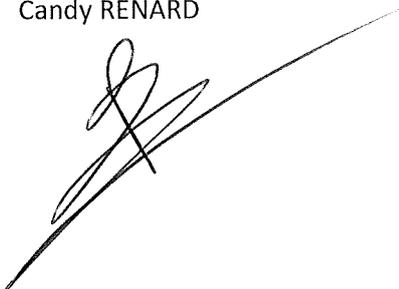
- **DÉCIDE** de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations,
- **DESIGNE** Madame LELONG Françoise membre titulaire et Monsieur LABURTHE-TOLRA Benjamin membre suppléant, au comité de programmation (CP) LEADER du Pays du Perche Sarthois pour la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 26 septembre 2024

La secrétaire de séance,

Candy RENARD



Le Président,

Michel LEROY



COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS